Année 2026-2027

Bulletin d'observation du Tuteur Stage
M2 Contractuel Alternant (ECA) – 2nd degré

DISCIPLINE(S) :

À déposer par l'étudiant sur l'espace Moodle dédié.

Étudiant M2 MEEF contractuel alternant

Nom : Prénom :

Établissement d'accueil :

Adresse électronique :

Tuteur terrain

Nom : Prénom :

Adresse électronique :

Tuteur stage INSPE

Nom : Prénom :

Adresse électronique

Date d'observation Classe Observée

Nombre d'élèves :

Compétence (s) visée (s)

Objectif et structure de la séance

1- ANALYSE D'UNE ACTIVITÉ DE CLASSE METTANT EN LUMIÈRE LES CHOIX DE L'ENSEIGNANT.

Dossier remis au tuteur-stage

☐ Support Élève ☐ Support Professeur

☐ Progression ☐ Fiche d'auto-positionnement

2- ATTENDUS DE FORMATIONS :

Ce positionnement par le tuteur-stage est effectué après avoir pris connaissance de la fiche de positionnement croisé de l'étudiant, Ce positionnement se fait donc en concertation durant l'entretien.

Légende des Positionnements :

NO : Non observé

Niveau 0 : ne possède pas les rudiments des compétences visées : n'est pas capable de définir le cadre d'action qui est le sien ou d'adapter son comportement à ce cadre ; les savoir-être sont inadéquats ; les savoirs ou savoir-faire sont insuffisants pour exercer correctement le métier.

Niveau 1 : applique le cadre qui lui est fixé pour exercer les compétences visées mais n'est pas en mesure d'opérer, de manière intentionnelle et récurrente, des choix pertinents dans les situations professionnelles rencontrées. Il en appréhende les principaux éléments mais il a besoin de soutien ou de conseil pour construire son enseignement ou ajuster son comportement de manière autonome et responsable.

Niveau 2 : maîtrise suffisamment les bases des compétences visées pour agir de façon autonome, anticiper et faire les choix professionnels appropriés. La pertinence de son travail est repérée dans la plupart des situations qu'il rencontre, ainsi que sa déontologie et sa capacité à s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique.

Niveau 3 : exerce les compétences visées de manière combinée avec efficacité sur la durée. Il opère les choix pertinents et les met en œuvre de manière efficace et adaptée à la situation professionnelle rencontrée, y compris une situation imprévisible.

Niveau 4 : démontre la capacité à mobiliser les compétences visées de manière inter-reliée pour appréhender et gérer un contexte professionnel complexe, à faire preuve d'ingéniosité pédagogique pour faire évoluer le cadre dans le respect des principes éthique

Remarque : Tous les attendus ne sont pas obligatoirement à positionner
Le niveau de maîtrise attendu à l'entrée dans le métier et en fin de Master 2 est le **Niveau 2 (niveau d'autonomie professionnelle**

Le professeur pilote de son enseignement efficace dans la transmission des savoirs et la construction des apprentissages		**NO**	**A construire (Niveau 0)**	**A consolider (Niveau 1)**	**Autonome (Niveau 2)**	**Dépassé (Niveau 3)**	**Expert (Niveau 4)**
A12	Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseigne- ment du collège et du lycée élémentaire	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A13	Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A14	Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A15	Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A16	Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A17	Sait utiliser les évaluations nationales ; Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour : - mesurer les acquis des élèves - déterminer les actions d'accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Points positifs	***Perspectives de progrès***

Le professeur acteur de la communauté éducative et du service public de l'Éducation Nationale		NO	A construire (Niveau 0)	A consolider (Niveau 1)	Autonome (Niveau 2)	Dépassé (Niveau 3)	Expert (Niveau 4)
A1	Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A2	Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A3	Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A4	Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A5	Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A6	Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A7	Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A8	Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A10	Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Points positifs	***Perspectives de progrès***

Le professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel		NO	A construire (Niveau 0)	A consolider (Niveau 1)	Autonome (Niveau 2)	Dépassé (Niveau 3)	Expert (Niveau 4)
A19	Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A21	Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A22	Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A23	Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Points positifs	***Perspectives de progrès***

3- Conseils hiérarchisés pendant l'entretien pour permettre à l'étudiant de progresser sur les attendus de fin de formation :

Dispositif d'accompagnement choisi :

- ☐ Cas numéro 1 : mise en place d'un projet de développement professionnel.
- ☐ Cas numéro 2 : mise en place d'un projet de progrès.
- ☐ Cas numéro 3 : mise en en place d'un suivi renforcé (DAR) ce.dar@ac-lille.fr